

Note de synthèse

ÉTUDE DES EFFETS INDUITS DE LA FERMETURE DU CNPE DE FESSENHEIM SUR LE TERRITOIRE



PRÉFET
DU HAUT-RHIN



L'Europe s'invente chez nous



Algoé
consultants

Le territoire de Fessenheim bénéficie d'une position privilégiée, au cœur du triangle binational Colmar-Fribourg-Mulhouse. Il s'inscrit dans un département au fort dynamisme industriel. Son avenir est indissociable du Rhin : voie de transport internationale, force naturelle de production d'énergie renouvelable/lieu de production d'énergie renouvelable, écosystème remarquable, identité des paysages du Rhin supérieur, ressource en eau, autant d'atouts naturels, de richesses exceptionnelles à valoriser tout en les ménageant.

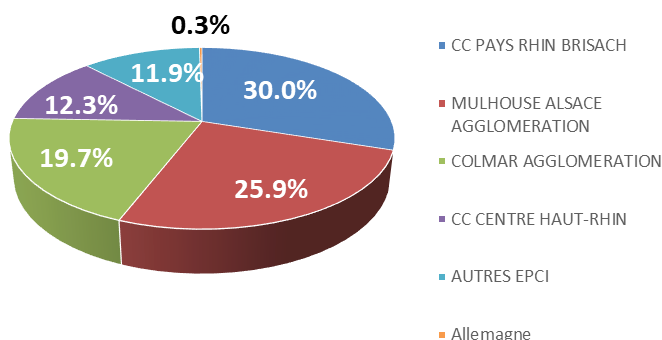


Le fonctionnement du **Centre Nucléaire de production d'Electricité (CNPE)** depuis 40 ans a joué un rôle important dans l'économie et la vie du territoire. L'annonce de sa fermeture a donc conduit à une remise en question profonde du modèle économique, environnemental et social sur lequel le développement du territoire s'est appuyé ces dernières décennies.

Les Communautés de communes Pays Rhin Brisach et Centre Haut Rhin représentant à elles-seules le territoire de résidence de plus de 40% des effectifs de la centrale, ont constitué un périmètre de pertinence pour étudier plus finement les effets de la fermeture de la centrale. Les impacts sont ici multidimensionnels, à

la fois sur l'emploi mais aussi sur le dynamisme démographique - la commune de Fessenheim notamment ayant vu plus que doubler sa population (1968 : 896 habitants / 2015 : 2389 habitants), avec la construction et la mise en fonction de la centrale - sur le commerce et l'artisanat local, sur les finances publiques et la capacité à pérenniser les fonctions des équipements.

Si l'onde d'impact est large, les effets de cette fermeture risquent d'être plus forts et plus durables à l'échelle locale, en particulier sur le territoire de la CC Pays Rhin Brisach cumulant la totalité des effets dans un contexte où les capacités de résilience sont déjà extrêmement réduites, du fait d'une situation géographique moins avantageuse que celle du Centre Haut Rhin (éloignement de l'axe autoroutier) et d'une dynamique démographique déjà en retrait sur ces dernières années



Pour comprendre ces effets, les collectivités, se sont engagées avec l'Etat et la Région Grand-Est sur une réflexion de projet de territoire, destinée à construire une vision d'avenir, une gouvernance et un plan d'actions à plusieurs échelles. L'étude sur les effets induits constitue une fiche action de ce projet de territoire et vise à le compléter par des actions portant spécifiquement sur le

territoire d'étude concerné après une analyse fine des effets induits. Elle prend notamment appui sur certaines études déjà réalisées, notamment une analyse réalisée par l'INSEE en juillet 2014 .

Sont présentés ici les conclusions de la phase 1 de cette étude. La seconde phase étant consacrée à l'identification des perspectives de développement et d'actions concrètes associées.

I. Le fonctionnement du territoire : quelles capacités de résilience face à la perte d'un important donneur d'ordre ?

Le fonctionnement du territoire fait apparaître des trajectoires différenciées entre les deux intercommunalités du périmètre d'étude :

- Un territoire de la CC Centre Haut Rhin qui depuis quelques années a opéré sa mutation, soutenu par une dynamique démographique positive, une diversification de son économie et par le confortement des centralités de services et d'emploi ;

- Un territoire de la CC Pays Rhin Brisach qui connaît une croissance démographique plus modérée avec des polarités d'emploi et de services qui peinent à se structurer, notamment sur Neuf-Brisach. Le tissu économique est ici encore bien marqué par l'industrie et pourrait jouir plus activement de la proximité du Rhin.

Ces disparités induisent des capacités différentes à absorber les effets de la fermeture du CNPE et interrogent l'opportunité de rechercher des complémentarités d'action à l'échelle des deux territoires pour atténuer les impacts.

Il n'en demeure pas moins que les effets se feront sentir de manière plus durable et plus intense sur le territoire d'implantation de la centrale, la CC Pays Rhin Brisach et plus particulièrement sur la commune de Fessenheim.

L'effet « cocktail » est ici à redouter mêlant et démultipliant les effets cumulés entre la perte d'emplois directs et indirects, la baisse des revenus des ménages et des consommations associées, la sous-utilisation de certains équipements, le relâchement d'un marché immobilier déjà détendu, la perte de dynamisme et de vitalité d'un territoire qui souffre déjà d'un manque d'attractivité.

Une démographie dynamique, qui masque néanmoins des situations contrastées entre la CC Pays Rhin Brisach et la CC Centre Haut Rhin

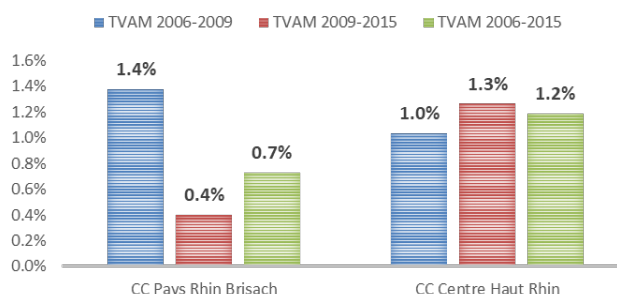
Les deux EPCI sont caractérisés par une croissance démographique globalement positive et supérieure à celle du département (+0,3% entre 2009 et 2015 sur le Département du Haut-Rhin).

Néanmoins, leurs taux de variation annuelle moyens (TVAM) mettent en évidence une déprise démographique côté CC Pays Rhin Brisach avec une croissance divisée par trois entre 2009 et 2014.

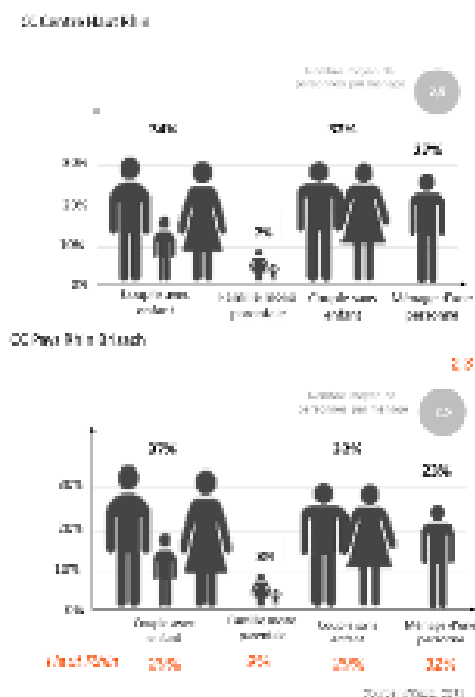
La dynamique démographique de la CC Pays Rhin Brisach est dans une trajectoire inversée à celle du Centre Haut Rhin, dont le taux de croissance annuel est trois fois supérieur et la croissance positive entre ces deux périodes (+0,3 points).

Cet écart s'explique en partie par un solde migratoire négatif de la CC Pays Rhin Brisach et largement inférieur à celui de la CC Centre Haut Rhin (-0,1% contre +0,9% entre 2009 et 2015) à soldes naturels égaux (+0,5%). La CC Centre Haut Rhin gagne donc davantage en attractivité par rapport à la CC Pays Rhin Brisach.

EVOLUTION DES TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE



Une population principalement familiale aux revenus confortables



Plus d'un tiers des ménages a au moins un enfant : Le dynamisme de la croissance démographique du territoire est en partie corrélé à la structure de la population locale, plutôt jeune (poids important des 30-44 ans) et familiale: en 2015, respectivement 34% et 37% des ménages de la CC Centre Haut Rhin et de la CC Pays Rhin Brisach sont des couples avec au moins un enfant (contre 28,7% sur le département) et le solde naturel est de 0,5% entre 2009 et 2015 sur les deux EPCI (contre 0,4% à l'échelle du département).

Des revenus deux fois plus élevés que sur les moyennes départementales : Autre caractéristique saillante, le revenu médian de la population résidant sur le territoire de l'étude dépasse largement les moyennes départementales.

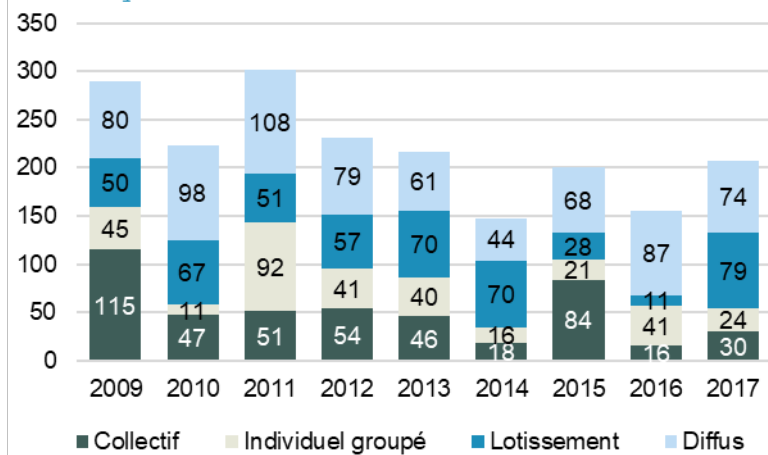
Les revenus médians de la population de la CC Pays Rhin Brisach et de la CC Centre Haut Rhin s'élèvent respectivement à 40 137€ et 37 943€ en 2015, soit près de deux fois le revenu médian du Département (21 919€).

La structure haute des revenus constitue un atout indéniable qui demeure cependant à relativiser pour le territoire de Pays Rhin Brisach, celle-ci demeurant fortement liée au niveau de salaire perçus par les agents du CNPE dont 30 % des salariés résident sur le territoire (cf. infra).

Un marché du logement en mutation mais qui reste globalement à l'équilibre

En 2017, 14% des logements produits sont des logements collectifs, 38% des logements en lotissement : sur le territoire d'étude, on assiste globalement depuis 2012 à une diminution de la production de logements, et tout particulièrement des logements collectifs (seules 3 opérations en collectif sont en cours de commercialisation sur le territoire).

CC du Pays Rhin – Brisach et CC du Centre du Haut-Rhin



La production de logements réalisés sous forme individuelle diffuse reste plutôt constante depuis 2009, en revanche, la construction de lotissements s’est accrue (cf. graphique ci-contre)

30% de l’offre en cours de commercialisation est localisée à Fessenheim : les lotissements en cours de commercialisation sont concentrés sur la CC Pays Rhin Brisach (volume total de 173 lots à bâtir en octobre 2018), c’est notamment le cas du futur « lotissement des Poètes » de Fessenheim. De même, une opération de lotissement comprenant 600 logements est appelée à être commercialisée

à court terme sur la commune d’Ensisheim.

La construction de ces nouveaux lotissements pose la question de l’équilibre du marché du logement sur le territoire dans le contexte de la fermeture à venir du CNPE et de la mise en vente d’une partie du parc locatif EDF, alors même que le solde migratoire reste somme toute, modéré.

Seulement 121 annonces de biens à la location sur le territoire en 2018 : Du côté des biens locatifs, le marché reste tendu, avec une demande avérée, particulièrement pour les maisons individuelles. Ceci est davantage marqué sur le territoire de la CC du Centre Haut Rhin, qui jouit d’une bonne accessibilité et d’une localisation intermédiaire entre Colmar et Mulhouse, bénéficiant de fait du desserrement de l’agglomération de Colmar.

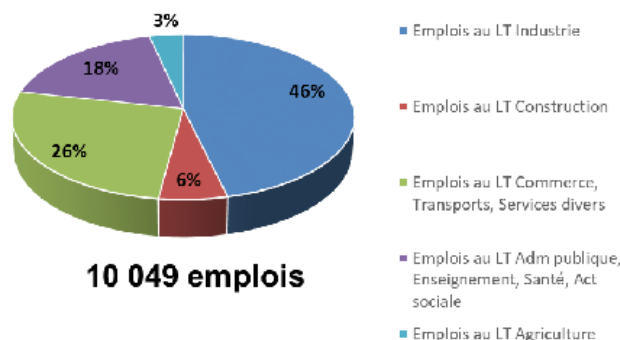
Ainsi, l’EPCI sur lequel le marché est le plus tendu (CC Centre Haut Rhin) n’est pas celui où les offres foncières se développent le plus (offres développées davantage sur la CC Pays Rhin Brisach). Une vigilance est à avoir sur le suivi de cette situation.

Un territoire historiquement orienté vers le secteur de l’industrie

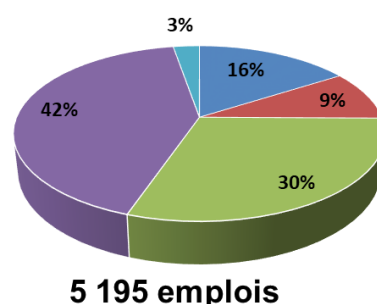
En matière d’économie, les deux communautés de communes sont considérées comme « productivo-résidentielles »¹, ce qui signifie que les deux EPCI se classent parmi les territoires avec une dynamique économique assez forte comparée à l’échelle régionale, un niveau de cohésion sociale élevé et dont les habitants ont majoritairement un profil résidentiel / périurbain.

Historiquement, le territoire s’appuie sur un tissu industriel solide et pourvoyeur d’emplois, tout particulièrement sur le territoire de la CC Pays Rhin Brisach, la présence du CNPE est un facteur explicatif mais pas exclusif. (cf. graphiques).

Répartition de l’emploi au lieu de travail en 2015- CC Pays Rhin Brisach



Répartition de l’emploi au lieu de travail en 2015- CC Centre Haut Rhin

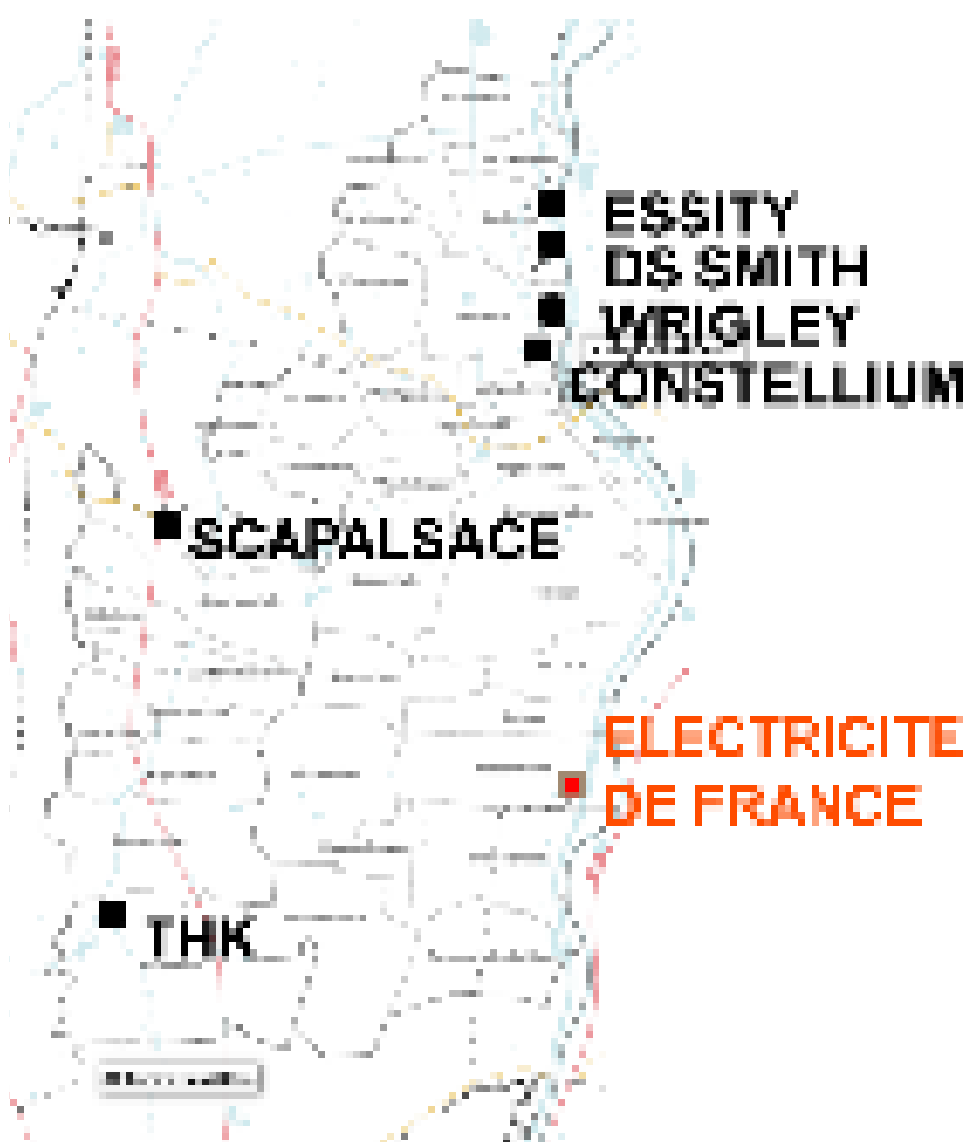


Source : Insee, 2015

Aujourd'hui encore, les 6 entreprises de plus de 200 salariés du territoire sont des entreprises industrielles (cf. carte), avec des fleurons territoriaux à l'instar de Constellium spécialisé dans la production et la

transformation d'aluminium et implantée à Biesheim (1 500 salariés¹) et d'EDF sur le CNPE de Fessenheim (850 salariés²).

Au titre des grands pourvoyeurs d'emploi du secteur privé, la plate-forme logistique Scalpalsace, située à Niederhergheim et employant 200 salariés, traduit la capacité du territoire à se diversifier en misant sur le positionnement stratégique de la CC Centre Haut-Rhin.



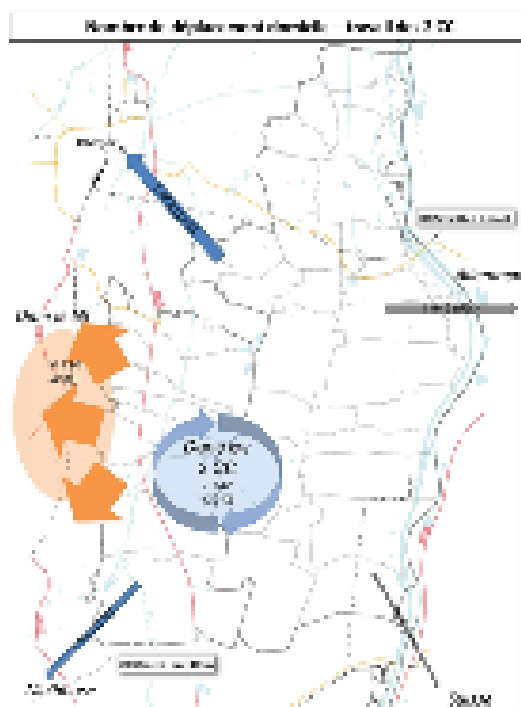
Un territoire encore peu tourné vers la frontière Franco-Germano-Suisse et organisé autour de trois pôles d'activité structurants

Malgré une localisation au carrefour de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, le territoire est assez faiblement tourné vers la frontière par rapport à l'ensemble du département avec seulement 9% des déplacements domicile-travail vers l'Allemagne et 4% vers la Suisse. (cf. carte).

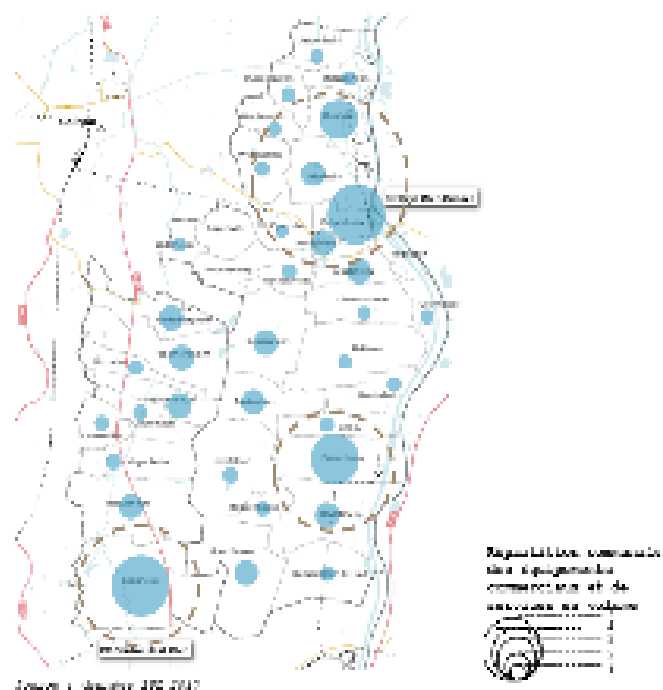
Le territoire s'organise plutôt autour de trois pôles structurants cumulant des fonctions économiques, d'emplois et de services : Ensisheim, Vogelsheim et les communes avoisinantes (Kunheim, Biesheim, Neuf-Brisach) et Fessenheim.

La plupart des services et équipements publics sont concentrés sur ces trois pôles, entraînant en outre, un accès aux services plus difficile sur la partie sud de la CC du Pays Rhin Brisach : localisation des équipements scolaires majoritairement sur les communes de Ensisheim, Vogelsheim, et Fessenheim, (cf. carte ci-contre), 21% des équipements sportifs du territoire sur les communes de Fessenheim et Ensisheim, communes qui concentrent également 21% des 400 associations recensées¹ sur le territoire.

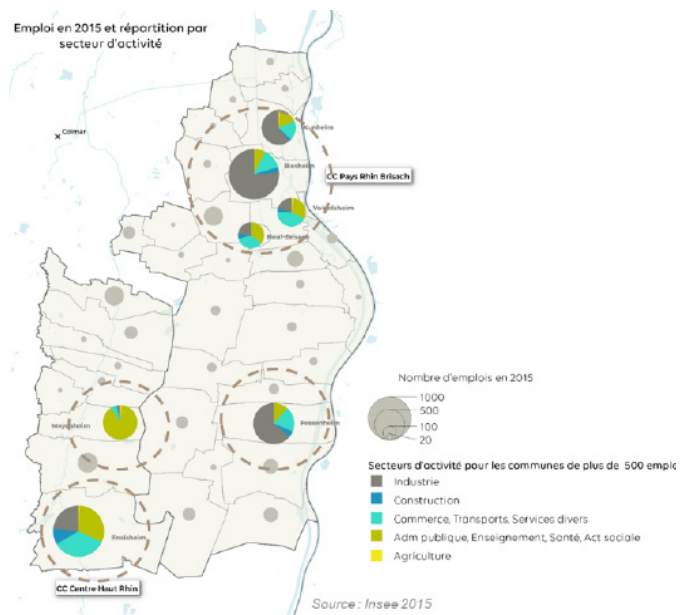
La répartition des activités économiques et des emplois suit cette logique de polarisation à laquelle s'ajoute un quatrième pôle structurant, à Meyenheim, où était implantée la base aérienne de Colmar-Meyenheim dissoute en 2010, et qui accueille aujourd'hui le régiment de marche du Tchad. Les trois autres pôles coïncident avec la présence d'entreprises industrielles emblématiques du territoire : Constellium à Biesheim, le CNPE à Fessenheim et THK à Ensisheim.



Localisation de l'équipement public par commune



Cette répartition des équipements, des entreprises et des emplois sur ces différents pôles appelle plusieurs commentaires : si du côté de la CC Centre Haut Rhin, la commune d'Ensisheim s'impose comme le pôle d'activité structurant du territoire intercommunal, la CC Pays Rhin Brisach repose sur une double polarité, avec d'un côté le pôle structuré sur l'axe du Rhin, autour de Vogelsheim (et communes en proximité) et de l'autre, la commune de Fessenheim. La position excentrée de Fessenheim, alors même qu'elle concentre bon nombre de services et équipements est donc plutôt atypique. Cette organisation territoriale pose de fait des questions



en termes d'accessibilité et d'organisation des déplacements domicile-travail vers ces grands pôles d'activité et de services en vue de conforter leur dynamisme.

La fermeture du CNPE, qui constitue un des maillons structurants du territoire, interpelle quant à l'avenir de ce territoire. Une analyse plus fine relative à l'emprise du CNPE sur le territoire et aux effets de son arrêt est donc nécessaire pour estimer et comprendre le potentiel de résilience et de mutations de ce territoire.

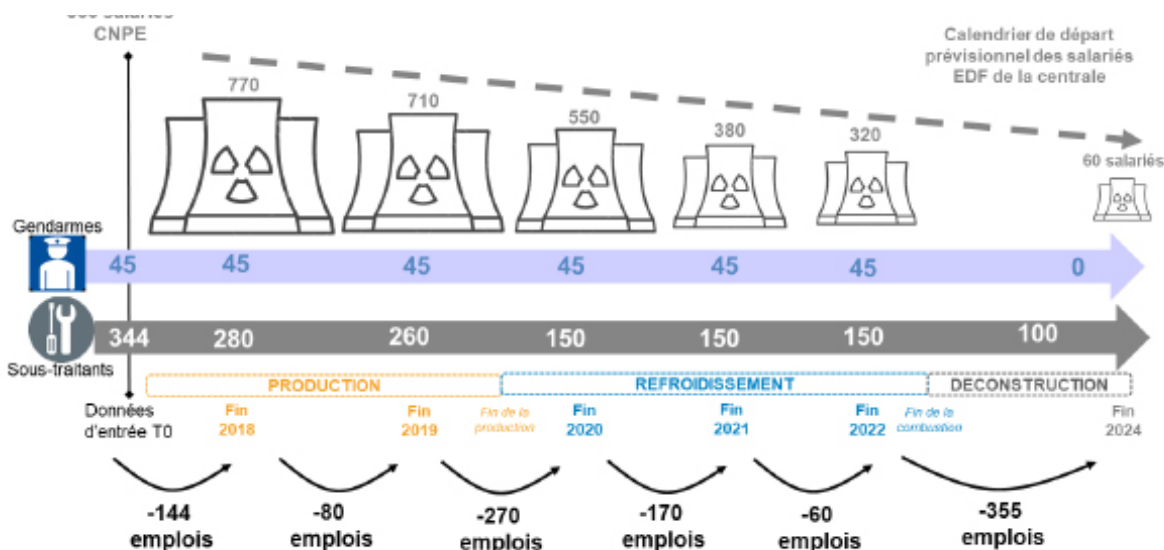


II. L'emprise du CNPE sur le territoire et les effets immédiats de son arrêt

L'emprise économique du CNPE sur le territoire

Le CNPE est un vivier conséquent d'emplois. En effet, ce sont 850 salariés du CNPE, auxquels s'ajoutent 344 salariés prestataires permanents et 45 salariés du Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG)¹ qui travaillent quotidiennement sur le site. A ces 1239 emplois directs s'ajoutent des emplois induits, estimés à 4962 (fournisseurs, commerces avoisinants, hôtels...).

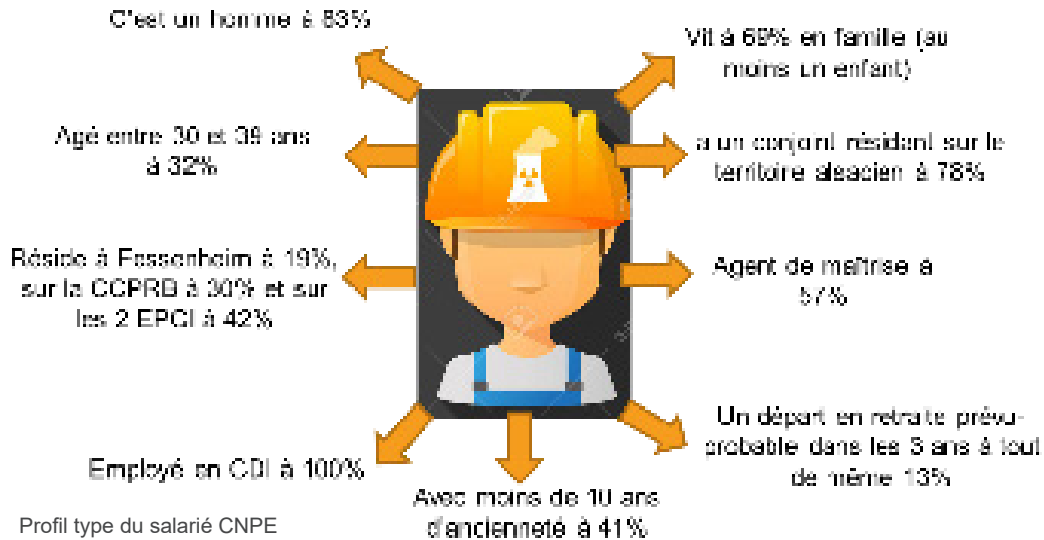
Au total, ce sont donc 1735 emplois qui découlent de l'activité du CNPE de Fessenheim. La fermeture de la centrale sera progressive avec cependant des effets durables. Le départ prévisionnel des salariés de la centrale devrait suivre le schéma suivant, conformément aux dernières données transmises³ par le CNPE de Fessenheim :



L'emprise sociale du CNPE

Les salariés du CNPE résident, pour la grande majorité d'entre eux sur le territoire avec leur famille, fréquentent de fait les services publics et équipements et consomment une partie de leurs revenus sur le territoire de proximité. Leur présence est donc indiscutablement une source de dynamisme et de richesse pour le territoire et son développement.

Ces aspects de la vie des salariés méritent d'être questionnés afin d'analyser leur poids dans les dynamiques démographiques, sociales et économiques du territoire.



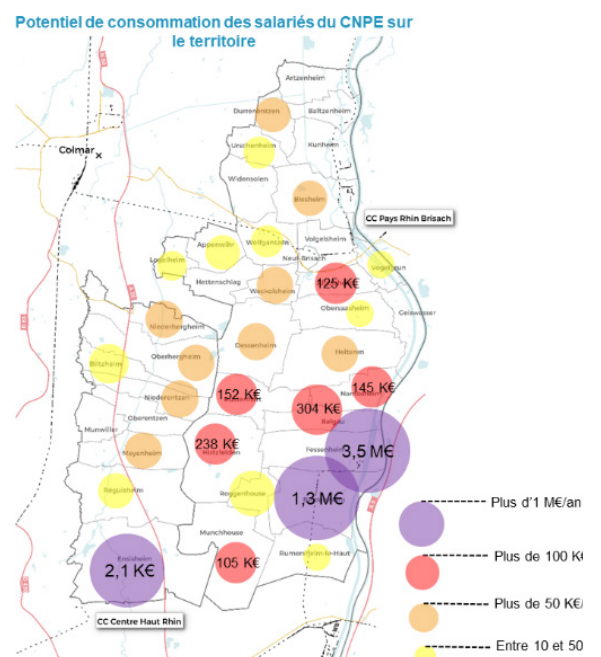
1 salarié du CNPE sur 2 réside sur le territoire d'étude dont 30% sur la CC PRB : La présence du CNPE de Fessenheim a poussé de nombreux ménages à s'installer dans la CC Pays Rhin Brisach ou la CC Centre Haut Rhin, afin d'être à proximité directe de leur lieu de travail.

1 salarié sur 5 réside à Fessenheim : A l'échelle très locale, on observe une attractivité résidentielle forte des salariés pour la commune de Fessenheim et la proportion de ces derniers par rapport à la population communale est sans équivalent : 6,2% de la population travaille au CNPE (contre une part inférieure à 1,2% dans les autres communes du territoire) et 20% de la population communale est issue d'un ménage dans lequel au moins un membre est salarié du CNPE, soit un habitant de la commune sur cinq.

54% des logements habités par des salariés du CNPE à Fessenheim, 34% à Ensisheim : La concentration des salariés du CNPE sur le territoire de l'étude va de pair avec la répartition des logements locatifs occupés par les salariés de la centrale. 220 logements sont situés sur les CC Pays Rhin Brisach et CC Centre Haut Rhin dont 119 d'entre eux sur la commune de Fessenheim et 75 sur celle d'Ensisheim. Le départ des salariés du CNPE pose ainsi la question de la restitution de ces logements et des moyens à déployer pour les revitaliser, et tout particulièrement sur ces deux communes.

69% des salariés a au moins un enfant : Les salariés, qui pour la plupart vivent en famille, fréquentent les services publics du territoire, au premier rang desquels les équipements scolaires. On compte en effet 294 enfants, fils ou filles de salariés EDF résidant sur l'une des deux communautés de communes étudiées et inscrits en crèche, maternelle, primaire, ou encore collèges, un effectif loin d'être négligeable sur un territoire de 66 établissements scolaires.

10 millions d'euros par an dépensés par les salariés du CNPE sur le territoire : La présence des salariés du CNPE et de leurs familles est aussi source de consommation sur le territoire, d'autant plus que leurs salaires sont plus élevés en moyenne que la population du territoire. Les salariés du CNPE dépensent environ 33% de leur salaire en biens et services¹, produits alimentaires, loisirs et culture sur le périmètre géographique des deux EPCI. Leur départ aura donc un impact fort sur les commerces et services du territoire. La CC Pays Rhin Brisach est davantage concernée, avec un niveau de dépenses à hauteur de 3,5 millions d'euros par an sur Fessenheim, et 1,3 millions d'euros sur Blodelsheim, montants bien moins élevés sur la CC Centre Haut Rhin, à l'exception de Ensisheim sur laquelle on estime les dépenses 2,1 millions d'euros.



De l'emprise aux impacts, la déclinaison des hypothèses de départs effectifs du territoire et ses conséquences immédiates

Afin d'évaluer les effets induits de la fermeture du CNPE sur le territoire des communautés de communes de Centre Haut Rhin et de Pays Rhin Brisach, deux hypothèses relatives au départ des salariés du CNPE ont été élaborées : une « hypothèse basse » qui part du postulat qu'un nombre modéré de salariés résidant sur l'une des deux communautés de communes déménagera sur un autre territoire (214 ménages, soit 49% des ménages dépendants de la centrale), une « hypothèse haute » selon laquelle 284 ménages quitteraient le territoire (soit 66% des ménages¹).

Ces deux hypothèses, à des intensités différentes, affectent les mêmes composantes de la vie du territoire:

- La fréquentation des écoles, dont les ménages des salariés du CNPE constitue l'un des principaux viviers, risque de diminuer drastiquement à la suite des départs des agents. On estime en effet qu'entre 157 et 272 enfants quitteraient le territoire, de façon progressive. Ces départs entraîneraient une fermeture de 4 à 6 classes sur l'ensemble du territoire avec 60 à 65% des effectifs impactés sur la CC Pays Rhin Brisach.

- Les départs de ces ménages représentent aussi un manque à gagner pour les commerces du territoire, qui risquent d'être tout particulièrement affectés. On estime que les dépenses dans les commerces de proximité chuteraient de 4,6 à 6,4 millions d'euros², entraînant une chute des chiffres d'affaires des commerces, voire la fermeture de certains d'entre-eux, sans pour autant à ce stade identifier lesquels précisément, faute d'une faible mobilisation des commerçants et artisans dans le cadre d'un sondage mené concomitamment par la CCI et la CMA (une analyse plus fine des attentes des entreprises serait nécessaire)...

- A court et moyen terme, le départ des salariés vers un autre territoire entraînera une remise sur le marché de logements qu'ils occupent actuellement. Entre 162 et 259 logements seraient concernés, créant de fait un déséquilibre entre offre et demande, sur un marché déjà détendu ainsi qu'une baisse des prix de ces derniers. A noter que le marché de la revente serait davantage affecté que le marché locatif.

- D'autres impacts plus marginaux ou difficilement quantifiables sont à prendre en compte. C'est le cas du tourisme : les offres d'hôtels et de meublés touristiques pourraient quasi-immédiatement être affectés par l'arrêt des opérations de maintenance. La vie associative est aussi une composante susceptible d'être impactée avec le départ d'adhérents et de bénévoles encadrants.

III. Les effets induits par la fermeture du CNPE et les points d'appui pour le développement territorial

L'examen des hypothèses de départ et leurs effets permet de mettre en évidence cinq grands types de risque sur lesquels une vigilance particulière et des réponses devront être apportées, en prêtant notamment attention aux potentialités intrinsèques du territoire.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Habitat	UNE AUGMENTATION DE LA VACANCE ET UN DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU LOGEMENT, À INFLÉCHIR EN RENFORÇANT LA POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Analyse du risque	Points d'appui - potentialités
<p>Remise sur le marché du parc de logements, occupés par les salariés de la centrale, qui pâtit d'une certaine obsolescence, dans un contexte de marché atone sur la CC PRB (faible profondeur de marché : peu d'offres et peu de demandes), de vacance structurelle déjà importante (7 %) et un projet de lotissement de 600 logements sur Ensisheim pouvant concurrencer le marché d'occasion.</p> <p>Ce risque prend forme de surcroît dans un contexte de déprise démographique lié à une ' moindre attractivité du territoire de la CC Pays Rhin Brisach.</p>	<p>Une croissance démographique soutenue, davantage localisée sur le territoire de la CC CHR qui bénéficie pour partie du desserrement de l'agglomération de Colmar, concernée par une forte augmentation des valeurs immobilières et foncières. La captation de résidents de nationalité Allemande pourrait aussi être potentiellement un relais de croissance.</p> <p>Si le desserrement résidentiel constitue un élément d'appui, il doit s'accompagner d'une politique d'attractivité ambitieuse sur le territoire de Pays Rhin Brisach articulant habitat de haute qualité environnementale et énergétique, mobilités facilités, haut niveau de services à destination des ménages et un cadre de vie de qualité post-nucléaire.</p>

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Equipements, services, vie associative, éducation	FACE À UN RISQUE DE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION, UNE OFFRE STRUCTURANTE À VALORISER
Analyse du risque	Points d'appui - potentialités
<p>En matière d'éducation, cela pourrait se traduire par la fermeture possible de 5 à 6 classes (+/- 2 en maternelle ; +/- 2 en primaire ; +/- 1 en collège) avec des effets de baisse d'effectifs majoritairement sur la CC Pays Rhin Brisach, sans toutefois présenter un risque fort de fermeture d'établissement. A cela s'ajoute une baisse des effectifs sur les équipements petite enfance (crèche, halte-garderie), là aussi avec un faible risque de fermeture de structure mais avec une augmentation des frais de fonctionnement ou la nécessité d'optimiser leur organisation (restriction de personnel) . Pour ce qui est de la baisse du dynamisme associatif, le risque pressenti concerne davantage les associations sportives considérant que ce sont les « moins de 40 ans » qui seront les plus nombreux à partir avec une possible perte d'encadrants associatifs.</p>	<p>Une offre en services et équipements qui reste bonne et qui constitue même un de ses principaux leviers d'attractivité résidentielle. Le territoire peut ainsi s'appuyer sur un maillage important en établissements scolaires, une offre en équipements de loisirs importante et une vie associative riche (83 associations recensées à l'échelle des 2 CC) qui sont autant de points d'appui pour le développement territorial et le maintien d'une bonne cohésion sociale.</p>

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Economie	FAIRE FACE À DES PERTES D'EMPLOI NON NÉGLIGEABLES EN RENFORÇANT LA SITUATION STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE, EN FAVORISANT LA CRÉATION ET L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET EN ACCOMPAGNANT LES LOGIQUES DE DIVERSIFICATION DU TISSU ÉCONOMIQUE DÉJÀ ENGAGÉES
Analyse du risque	Points d'appui - potentialités
<p>A la perte d'emplois directement liée à l'arrêt de la centrale viennent s'ajouter la perte des emplois indirects liés à la sous-traitance et les emplois induits, soit une estimation de 1735 emplois locaux. Cette perte d'emploi direct (850 emplois CNPE) représente 42% de l'emploi de la commune de Fessenheim et 8% de l'emploi de la CC PRB, dans un contexte où le territoire de Pays Rhin Brisach accuse déjà une évolution négative de l'emploi entre 2009 et 2015 (-1%). Ici, la dynamique d'emploi ne parvient pas à compenser les pertes et de surcroît, les gains d'emplois l'ont été par l'activité de la centrale (+100 emplois entre 2009 et 2015).</p> <p>Malgré une activité industrielle marquée et une diversification engagée de la structure économique sur la CC Centre Haut Rhin, le territoire reste marqué non seulement par un déficit d'accessibilité directe, et par une dimension rurale dans le paysage alsacien, reposant sur une activité agricole forte. Cette agriculture est toutefois mono centrée sur la culture irriguée (faiblesse de l'élevage et du maraîchage), avec un modèle vulnérable au changement climatique et à l'évolution des marchés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation stratégique à questionner en bordure du Rhin avec une desserte routière à l'ouest par l'A35 et à l'est par l'autoroute allemande : aujourd'hui cette situation montre ses effets bénéfiques sur le secteur du Centre Haut Rhin, notamment par la proximité de l'A35, et appelle à réfléchir à la consolidation de l'armature des infrastructures routières, ferroviaires, et fluviales à l'échelle de triangle transfrontalier Fribourg-Colmar-Mulhouse de manière à sortir la CC PRB et la centralité de Neuf-Brisach de leur relatif enclavement en leur faisant profiter des effets bénéfiques de la desserte routière. • Un caractère industriel historique de la CC Pays Rhin Brisach constitué autour de grands donneurs d'ordre et d'un tissu de sous-traitance spécifique. • Une dynamique de création et d'installation d'entreprises, qui permet de compenser, sur le long cours, les pertes d'emploi enregistrés par le territoire depuis une dizaine d'années sur l'échelle de la CC CHR, base arrière de Colmar et Mulhouse ; • Un tissu productif important et des relais de croissance dans la mécanique et la logistique ; • La présence de grosses industries avec des dynamiques récentes d'investissement et des besoins récurrents en main d'œuvre.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Commerces et artisanat	UNE PERTE DE REVENUS IMPORTANTE, VOIRE LA FERMETURE DE CERTAINS COMMERCES, À JUGULER EN PRENANT APPUI SUR LES POLARITÉS COMMERCIALES STRUCTURANTES ET EN ADAPTANT L'OFFRE AUX NOUVEAUX COMPORTEMENTS D'ACHATS
Analyse du risque	Points d'appui - potentialités
<p>Une baisse importante des dépenses de consommation et donc du chiffre d'affaires des commerces : entre 3 et 4 M€ estimés sur le territoire de la CC PRB dont près de la moitié à l'échelle de Fessenheim ; entre 1,5 et 2 M€ sur la CC du Centre Haut Rhin, dont 80 % sur la seule commune d'Ensisheim. Avec un tissu commercial et artisanal diffus fonctionnant essentiellement sur une aire de chalandise très locale, ces effets pourraient entraîner la fermeture de certains commerces de proximité. A cela s'ajoute une fiscalité pénalisante sur certains produits (carburants) qui induit une forte évasion commerciale vers l'Allemagne.</p> <p>Ces effets concernent principalement les deux polarités commerciales structurantes que sont Fessenheim et Ensisheim, complétées par un nombre important de commerces de proximité sur le territoire.</p>	<p>Les effets sur le commerce rendent nécessaires des évolutions structurelles visant une meilleure adaptation des commerces aux nouveaux modes de consommation (qualité des produits, boutique numérique, horaires, etc.). De plus, le levier transfrontalier peut aussi être un atout avec des types de produits attractifs en France pour les allemands, notamment certains produits alimentaires qui présentent une fiscalité plus avantageuse.</p>

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre	
Tourisme	UNE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION DES GÎTES EN PROXIMITÉ DE LA CENTRALE POUVANT ÊTRE GLOBALEMENT COMPENSÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUES ARTICULANT LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET L'AXE STRUCTURANT DU RHIN	
Analyse du risque		Points d'appui - potentialités
<p>Diminution de la fréquentation des établissements non-hôteliers (type gîte) dans les communes situées à moins de 20 minutes de Fessenheim (clientèle directement liée à la centrale - prestataires/sous-traitants) et la perte de revenus associés. De manière générale, l'offre hôtelière du territoire reste limitée en nombre, peu diversifiée et encore trop peu positionnée sur les grands itinéraires touristiques régionaux et transfrontaliers. De plus, les principaux sites et équipements touristiques du territoire malgré leur importance sont peu visibles et insuffisamment valorisés : confidentialité des musées présents, patrimoine «Vauban» à Neuf-Brisach qui a du mal à exister, patrimoine fluvial principalement valorisé sur sa partie allemande.</p>		<p>Des potentialités touristiques qui restent à explorer et à accompagner, à l'appui de grands projets qui sont à l'étude. D'abord, le territoire jouit d'une position intéressante avec des flux de cyclotouristes à capter : situation stratégique entre Colmar et Fribourg-en-Brisgau pour les flux Est-Ouest, et sur la trame verte et bleue de la vallée du Rhin pour des flux Nord-Sud. Il présente également des potentialités liées au tourisme fluvial avec des flux de croisiéristes à capter et liées à la citadelle Vauban de Neuf-Brisach, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.</p>

Les nombreux atouts du territoire, conjugués à la volonté des acteurs d'agir sur son devenir, montrent qu'il dispose d'un potentiel de résilience indéniable. Néanmoins ce constat se doit d'être pondéré au regard de l'impact qu'aura la fermeture anticipée du CNPE sur les deux CC. En effet, cet impact sera plus sensible sur le territoire de la CC Pays Rhin Brisach, grevant plus fortement sa capacité de résilience et de rebond que celles de la CC du Centre Haut Rhin.

Pour faire émerger ce potentiel de résilience, il conviendra que l'ensemble des parties prenantes au projet de territoire (dont l'Etat, la Région, le Département, les agglomérations et intercommunalités, les groupements d'actions transfrontaliers) s'impliquent de manière forte, cohérente et volontaire, en se dotant d'une gouvernance pertinente, garante de la philosophie du projet de territoire. Il sera fondamental de rédiger une feuille de route, qui permettra de donner une trajectoire de projet à l'échelle globale tout en portant des lignes d'actions très concrètes pour répondre aux impacts locaux distincts avec des actions d'ampleur variables et aux temporalités pertinentes.

« Présentation synthétique du plan d'action effets induits - à compléter à l'issue du Copil».

Pour en savoir plus sur le projet vde territoire de Fessenheim, rendez-vous sur www.haut-rhin.gouv.fr